

# Plan d'actions - Schéma régional du Tourisme 2008-2010



Pôle Culture, Environnement, Jeunesse et Sports, Tourisme  
Direction du Tourisme et des Patrimoines

## APPEL A PROJETS

### « Pour l'innovation touristique en Bretagne »

#### 1. Les Objectifs du Schéma régional du tourisme

Le Schéma régional du tourisme adopté en 2007 propose une véritable nouvelle politique du tourisme pour la Bretagne. Elaboré dans une démarche participative, ce Schéma vise une meilleure adaptation de l'offre touristique de la Bretagne, dans un contexte de plus en plus concurrentiel et organise une nouvelle gouvernance pour la dynamique touristique régionale.

Cette adaptation de l'offre touristique régionale repose notamment sur trois piliers essentiels : la qualité des patrimoines naturels et des patrimoines culturels de Bretagne, et l'engagement dans une démarche de tourisme durable de référence.

La mise en œuvre du Schéma régional du tourisme met en avant cinq ambitions : une Bretagne attractive, compétitive, solidaire, efficace et accessible. Ces ambitions reposent sur trois axes stratégiques : le rééquilibrage territorial et saisonnier, la modernisation de l'offre et des services et la nouvelle gouvernance.

Le plan d'actions élaboré pour la mise en œuvre du Schéma sur la base de ces ambitions et de ces axes, recouvre quarante trois actions.

Parmi celles-ci, l'action 24 qui motive le présent appel à projets, est consacrée à l'encouragement et au soutien à l'émergence de projets individuels ou collectifs innovants, dans les domaines des produits, des services ou de la commercialisation, et intégrant fortement les dimensions du développement durable. Cet appel à projets vise à stimuler le processus d'adaptation de l'offre touristique bretonne aux besoins et attentes des clientèles.

#### 2. Les objectifs de l'appel à projets Innovation

Le tourisme est un secteur économique en évolution constante dans un monde extrêmement concurrentiel. Il est donc essentiel aujourd'hui pour l'ensemble des acteurs du tourisme de s'adapter à ces évolutions, et d'anticiper les nouvelles attentes des clientèles. L'innovation dans le développement des produits, des services et des processus de développement et de mise en marché permettra à la

Bretagne de consolider ses marchés actuels mais aussi d'explorer de nouveaux marchés à forts potentiels. Préparer l'avenir est un élément déterminant de réponse à la crise et un facteur indispensable de croissance économique.

Par cet appel à projets « Pour l'innovation touristique en Bretagne », la Région Bretagne souhaite soutenir des projets individuels ou collectifs qui visent à :

- offrir de nouvelles expériences à ses visiteurs, qui leur donnent par là des raisons précisées de venir séjourner en Bretagne.
- expérimenter de nouvelles façons d'assembler les services touristiques pour développer les segments de clientèle existants et pour conquérir de nouvelles clientèles.

Les projets sollicités peuvent prendre la forme d'un produit touristique, d'un service ou d'un processus nouveaux, s'appuyant sur une façon non mise en œuvre jusqu'alors, d'abord, de construire et /ou de mettre en marché l'offre touristique. Ils peuvent concerner les hébergements, les lieux de visites, les animations, les activités de loisirs.

Les projets retenus doivent viser l'apport d'une plus-value en remplissant notamment un ou plusieurs des objectifs suivants :

- augmenter le nombre de nuitées
- augmenter la durée de séjour
- augmenter la fréquentation et donc la consommation touristique générale du territoire
- améliorer l'expérience du visiteur
- développer de nouvelles clientèles
- développer la fréquentation en dehors des périodes de pointe et dans un souci d'équilibre territorial
- maintenir ou développer l'emploi touristique

### 3. A qui s'adresse l'appel à projets ?

L'appel à projets « Pour l'innovation touristique en Bretagne » s'adresse aux projets, portés par des acteurs touristiques privés, publics ou associatifs agissant individuellement ou regroupés dans un projet partenarial ou collectif.

### 4. Eligibilité des projets

Les projets éligibles à cet appel, doivent nécessairement relever du champ de l'activité et de l'économie touristique.

Les initiatives peuvent relever d'actions d'investissements et /ou d'actions immatérielles.

La Région portera une attention particulière aux projets :

- en cohérence avec les orientations et actions du Schéma régional du Tourisme en Bretagne
- qui conforteront les thématiques retenues par la stratégie marketing régionale du Comité Régional du tourisme

| <b>Thématiques</b>                    | <b>Motivations des clientèles</b>   |
|---------------------------------------|---|
| Le Festif                             | Ceux qui bougent, qui ont envie de faire la fête, vivre le coté festif de la Bretagne   |
| L' Aventure                           | Ceux qui ont envie d'aventure, d'adrénaline, de sensations et de sports intenses  |
| Le Romantique                         | Ceux qui ont envie de romance à deux, de charme, de séjours amoureux.   |
| « Ne rien se refuser »                | Ceux qui veulent s'offrir « ce qu'il y a de mieux », que ce soit de façon exceptionnelle ou habituelle : donc le luxe et l'original en terme d'hébergements, d'activités, de gastronomie et de bien-être.           |
| Famille                               | Ceux qui viennent en vacances avec des enfants (parents ou grands-parents) avec une attention particulière pour les moins de 5 ans.   |
| Se relaxer, se ressourcer, bien-être. | Ceux qui recherchent de la détente pour déstresser, besoin d'une coupure, d'un grand bol d'air...   |
| Découverte                            | Ceux qui viennent pour visiter des sites, des lieux, des musées...pour connaître, apprendre, s'intéresser à la musique et culture en Bretagne, se cultiver.   |
| Nature                                | Ceux qui sont sensibles aux richesses de la nature bretonne et en apprécient le contact à travers la randonnée, les actions en faveur de la préservation de l'environnement, l' agrotourisme, la faune, la flore... |
| Durable                               | Ceux qui ont sont à la recherche de séjour responsable et sont très sensibles aux efforts et initiatives durables   |
| Séminaire                             | Ceux qui recherchent un lieu pour organiser des rencontres et réunions professionnelles...  |
| Golf                                  | Les britanniques et irlandais qui sont en recherche de séjours golfiques  |
| Stages créatifs                       | Ceux qui veulent s'initier ou se perfectionner dans les domaines des loisirs créatifs, culturels, artistiques...  |
| Gastronomie -terroir                  | Ceux qui sont passionnés de bonne cuisine et à la découverte des produits des terroirs.   |

- Ou /et qui présenteront une innovation
  - en terme d'accueil ,notamment des visiteurs étrangers,
  - en matière de nouvelles technologies : opportunités de développement autour du Web et de l'utilisation des réseaux sociaux (Web 2.0)

## 5. Montant des aides et règlement

Le présent appel à projets porte sur une aide maximale de 100 000,00 € par projet, pour un taux d'aide allant jusqu'à 50 % de la dépense.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 21 décembre 2009 inclus.

## 6. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature à l'appel à projets « Pour l'innovation touristique en Bretagne » doivent comporter :

- une présentation descriptive et motivée du projet au regard des éléments figurant dans le présent appel à projets, incluant une explication du caractère innovant du projet.
  - Les références et coordonnées du coordinateur (et/ou maître(s) d'ouvrage(s)) du projet ;
  - les références et coordonnées du ou des bénéficiaires des financements sollicités ;
  - le budget prévisionnel
- les pièces habituelles sollicitées par la Région Bretagne dans le cadre de son instruction des demandes d'aides (voir renseignements) ;
  - En tout état de cause, les aides susceptibles d'être attribuées par la Région aux projets retenus respecteront la réglementation relative aux aides aux entreprises.

Le dossier doit être adressé (en 3 exemplaires) à :  
Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne  
Direction du Tourisme et des Patrimoines  
283 avenue Général Patton  
CS 21101  
35711 RENNES CEDEX 7

Renseignements : Service Tourisme : Anne-Marie HODEMON, Chef de service  
Tél. : 02 99 27 12 20

Organisme partenaire :  
Comité régional du Tourisme de Bretagne : Pascale KERJEAN, Chargée de mission  
développement touristique. Tél. : 02 99 28 44 61